

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

Abonnements d'un an: Montréal, \$2.00.

Canada et Etats-Unis, \$1.50.

Europe, \$3.00 (15 francs.)

VOL. XVII

MONTREAL, VENDREDI 27 SEPTEMBRE, 1895

No 4

SEMAINE DU 13 SEPTEMBRE

2149 abonnés réguliers 2149

Ce tirage est égal sinon supérieur à celui de n'importe quel autre journal de commerce français.

Nous avons à Québec au moins 200 abonnés de plus que n'importe quel autre journal de commerce français ou anglais.

## LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS,

Éditeurs-Propriétaires

ADMINISTRATION. { Chambre 402 Bâtisse "New York Life,"  
Téléphone No 2547.  
Boîte de Poste No 917.  
REDACTION. { 25 rue St-Gabriel.  
Téléphone 2602.  
Montréal, Canada.

### ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue un an	\$2.00
" " 6 mois	1.00
" " 3 mois	0.50
Canada et Etats-Unis, un an	1.50
" " 6 mois	0.75
France et Union Postale un an (15 francs)	3.00

### LE NUMERO 10 CENTIMS.

Adressez toutes communications comme suit :

### LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

## A NOS ABONNÉS

Les améliorations que nous avons apportées, depuis deux ans à notre journal et celles que nous nous proposons d'y ajouter encore, à bref délai, nous font une obligation de porter le prix de l'abonnement au PRIX COURANT, au même taux que celui des autres journaux commerciaux du Canada.

Jusqu'ici, tout en donnant autant, et plus même, de matière à lire que nos confrères, le prix de l'abonnement à notre journal était inférieur au leur. En présence des nouveaux sacrifices que nous allons faire pour donner une plus-value réelle à notre journal, nous ne pouvons supporter

cette différence déjà onéreuse pour nous

Néanmoins, comme nous tenons à manifester notre reconnaissance à nos anciens abonnés et que, d'un autre côté, nous ne désirons prendre personne par surprise nous ferons une exception.

Jusqu'au premier janvier prochain nous acceptons, moyennant paiement d'avance, des abonnements, de deux à cinq ans, aux anciens prix, soit :

	A Montréal	Au dehors
Pour 2 ans.....	\$ 4 00	\$ 3 00
3 " .....	6 00	4 50
4 " .....	8 00	6 00
5 " .....	10 00	7 50

Du 1er janvier au 30 avril 1896, nous acceptons aux anciens prix des abonnements d'un an seulement et,

A partir du 1er mai, le prix de l'abonnement sera indistinctement de \$2 00 pour toutes les localités autres que Montréal, et

\$2.50 pour Montréal et ses annexes.

## Ça et là.

**Le traité Franco Canadien** Le gouvernement d'Ottawa fait répondre à notre interpellation au sujet du traité de commerce avec la France, qu'il a notifié le gouvernement impérial qu'il était prêt à mettre en vigueur les dispositions du traité, mais qu'il n'a, depuis, reçu aucune réponse de Downing Street. Le retard proviendrait donc, alors, d'un changement d'orientation de la politique au ministère des colonies à Londres, sous le nouveau titulaire, M. Joseph Chamberlain ?

**Le fromage canadien à l'exposition** Nous tenons à signaler le succès remporté à la dernière exposition de Montréal par un Canadien-français, propriétaire de plusieurs fromageries dans le comté de Champlain, M. L. P. Lacoursière. Le fromage exposé par M. Lacoursière a conservé 99½ points sur 100 points possibles ; et les juges, des étrangers

au pays, lui ont décerné le premier prix pour le fromage coloré. L'exposition de fromage était très belle ; mais malheureusement, nos fromagers canadiens, sauf M. Lacoursière, ne se sont pas mis en devoir de concourir et ils ont laissé le fromage des cantons de l'est remporter la plus grande partie des prix. Nous félicitons d'autant plus chaleureusement M. Lacoursière et de son succès et du bon exemple qu'il a donné.

**Le capital de la Banque Ville Marie.** Nous avons encore une question à poser à M. Wm Weir, président de la banque Ville Marie. Le silence qu'il garde sur le sujet qui nous a fourni la matière des précédentes questions, ne nous encourage pas à espérer une plus grande loquacité de sa part, cette fois-ci. Mais il est de notre devoir, cependant, de chercher à nous éclairer sur un autre point de la situation de la banque Ville Marie ; et comme M. Weir est l'homme le mieux placé pour faire la lumière sur cette question, nous devons d'abord nous adresser à lui. S'il refuse encore de répondre, nous devons continuer notre enquête au moyen d'un autre genre de preuve. Quand nous aurons fini cette enquête, M. Weir verra probablement que son silence ne lui sert pas à grand'chose.

La question du jour est celle-ci : Quel est le capital payé, intact, boná fide de la banque Ville Marie ?

**Les Phosphates du Canada** Le journal "Le Phosphate" de Paris, en reproduisant notre article récent sur l'industrie du phosphate au Canada, l'a fait précéder des commentaires suivants :

" Nous donnons ci-dessous un article de notre confrère *Le Prix Courant* de Montréal, et nous pensons que nos conseils pourraient être utilisés par les Canadiens qui sont bien placés pour mettre à profit leurs réserves de phosphate et procurer à leurs concitoyens agriculteurs de l'engrais à bon marché.

" Il faudrait tout d'abord créer au Canada le commerce des engrais